



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Référence :
2026-04-29-04

Objet de la délibération :
**Approbation du Compte
de gestion 2025**

Membres élus	19
Membres en fonction	19
Membres présents	17

Vote à main levée

Pour : 19

Contre :

Abstention :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture de
Mulhouse

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de Landser, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel ADRIAN, Maire.

Présents : ADRIAN Daniel, BARTHELEMY Carine, CONRATH Roger, FERFLAMM Martine, GERBER Catherine, KEMPF Charlène, KOCH Patrick, LE CAM Nicolas, MERCIER David, MIHELIC Sandie, PREAU Françoise, PUGIN Eric, REIBER Alain, SUTTER Michel, TISSERANT Nathalie, WURTZEL André, ZINGLE Mireille.

Excusés représentés :

Mme HELDER Marion donne procuration à M. LE CAM Nicolas
M. LETOUBLON Olivier donne procuration à M. ADRIAN Daniel

A été nommé secrétaire : DEMARK Hervé, Directeur Général

Objet de la délibération : Approbation du Compte de gestion 2025

Monsieur le Maire informe les conseillers que le compte de gestion est établi par le receveur chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Le compte de gestion retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire. Il doit concorder avec le compte administratif.

Après s'être fait présenté le Budget Primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2025, par délibération du 29 avril 2026 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan du rôle 2025, celui des titres de recette émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;
- 2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2025 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire de la présente délibération à compter du 30 avril 2026

Le Maire
Daniel ADRIAN



Le secrétaire
Hervé DEMARK

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

15500 - LANDSER -

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	-251 399,74 846 202,00 594 802,26	316 175,74 316 175,74	152 014,74 392 468,38 544 483,12		-99 385,00 922 494,64 823 109,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL I + II + III	594 802,26	316 175,74	544 483,12		823 109,64

